



Numéro : **2024/D/28**

## DECISION DU MAIRE

**OBJET : Décision d'attribution du marché public de Mission de Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la mairie – intégration d'une agence « La Poste Agence Communale ».**

**THÉMATIQUE : 1.4.2. Contrat de partenariat public-privé.  
(Conformément à la nomenclature issue de l'application « ACTES »)**

Le Maire de la Ville de Villers-Bretonneux,  
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2021 lui donnant délégation permanente pour la durée du mandat,  
Vu l'article L.2122-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26/11/2018 relative aux marchés publics,  
Vu l'article R. 212268 du Décret N°2019-1344 du 12/12/2018 relatif aux Marchés Publics,  
Vu l'article 1 du Décret N)2019-1344 du 12/12/2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relative aux seuils et aux avances,  
Considérant que l'objet précité entre dans le cadre de cette délégation,

### DECIDE

**Article 1** : de valider la procédure de Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable en cas de marchés inférieurs à 40.000 € HT comme procédure de marché.

**Article 2** : l'attribution du marché public cité en objet en date du 22 octobre 2024 au candidat présentant l'offre économiquement la plus pertinente, soit la SARL B.E. bâtist Tech représentée par Monsieur Réналd SEGARD agissant en qualité de dirigeant associé.  
Le marché précité est attribué sur la base de l'offre du candidat pour un montant contrôlé de 19 500 € HT soit 23 400 € TTC.

**Article 3** : Cette décision fera l'objet d'une communication de M. le Maire à la prochaine séance du Conseil Municipal.

**Article 4** : En application de l'article R 421-5 du Code de justice administrative, la présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux auprès de M. le Maire ou par voie de recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Amiens qui peut être saisi par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Envoyé en préfecture le 28/10/2024

Reçu en préfecture le 28/10/2024

Publié le 30 OCT. 2024

ID : 080-218007508-20241022-2024D28-DE

SLOW

**Article 5** : M. Le Maire et M. le Receveur de la commune de Villers-Bretonneux sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Villers Bretonneux, le 22 octobre 2024.

Le Maire,

Didier DINOARD



**Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 28 OCT. 2024**  
**et publication ou notification le 30 OCT. 2024**



Le Maire,

Didier DINOARD

Le Tribunal administratif d'Amiens peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du Conseil municipal pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de la Somme ;
- date de sa publication/notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit : à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ; deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse expresse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Villers-Bretonneux  
Utilisateur : PASTELL villersbretonneux.actes

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **2024D28**  
Objet : **Attribution marché de maîtrise d'œuvre-  
aménagement de la mairie intégration d'une agence**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2024-10-22 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Délibérations  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 1.4.2 - contrats de partenariat public - privé  
Identifiant unique : 080-218007508-20241022-2024D28-DE  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 080-218007508-20241022-2024D28-DE-1-1_0.xml	text/xml	959 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2024D28 Attribution march__ de ma__ trise d_oeuvre_ am__ nagement de la mairie int__ gration d_une agence postale..pdf Nom métier : 99_DE-080-218007508-20241022-2024D28-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	28 octobre 2024 à 15h13min48s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	28 octobre 2024 à 15h14min10s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Claude
En attente de transmission	28 octobre 2024 à 15h15min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 octobre 2024 à 15h15min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 octobre 2024 à 15h15min24s	Reçu par le MI le 2024-10-28